



## AVIS PUBLIC

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 19 février 2024 à 19 h 30 à la salle Wilfrid-Machabée située au 1, rue du Pont, Labelle, Québec.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 2023-022 :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure de 6 m<sup>2</sup> sur la superficie minimale au sol (incluant les porte-à-faux) pour la construction d'un bâtiment principal et une dérogation de 70 % de la superficie totale de plancher du logement accessoire versus la superficie du plancher principal du logement principal.

Localisation : Lot 5 883 785, situé sur le chemin de la Pointe-des-Pins.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Elle peut également transmettre ses commentaires à l'attention du conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante : [ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca)

Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à [mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca)

**DONNÉ** à Labelle, ce 25<sup>e</sup> jour de janvier 2024.

La greffière-trésorière et directrice générale,

Claire Coulombe